

ETUDE DES BESOINS



Dans le but de proposer la création d'une Micro-crèche sur la commune de FERIN après consultation de la Mairie, il nous est nécessaire de connaître vos besoins pour la garde de vos enfants.

Une Micro-crèche est une structure d'accueil pouvant répondre aux besoins spécifiques et/ou atypiques notamment dans les zones rurales. C'est un accueil collectif de 10 enfants de 10 semaines à 6 ans (décret N°2007-230 du 20/02/2007).

La Gestion serait d'ordre privée, l'encadrement assuré par :

- du personnel dûment qualifié (CAP petite enfance, BAFA, Expérience professionnelle).
- Un référent technique (Educateur Jeunes Enfants, ou infirmière diplômée d'état expérimentée en Pédiatrie).

L'autorisation d'ouverture du projet est accordée par le Président du Conseil Général (via le Pôle PMI/Action Santé).

QUESTIONNAIRE *Rayez les mentions inutiles*

1. COMBIEN D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS AVEZ-VOUS ?

[Aucun] [1] [2] [3]

2. UN ENFANT DOIT-IL ARRIVER DANS VOTRE FOYER EN 2018/2019

[OUI] [NON]

3. QUEL TYPE D'ACCUEIL UTILISEZ-VOUS POUR LA GARDE DE VOS ENFANTS ?

[CRECHE] [ASSISTANTE MATERNELLE] [FAMILLES-AMIS]

4. SERIEZ-VOUS FAVORABLE À LA CREATION D'UNE MICRO CRECHE SUR LA COMMUNE ?

[OUI] [NON]

5. QUELLE EST VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE AU SEIN DE VOTRE FOYER ?

	PERE	MERE
- Travail à temps plein	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- Travail à temps partiel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- Travail en horaires décalés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- Congé parental	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- En recherche d'Emploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- Au foyer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

